

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional Édition 2013

Abitibi-Témiscamingue



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Raymond Beullac	Danielle Bilodeau
Anne Binette Charbonneau		Sophie Brehain
Pierre Cambon	Stéphane Crespo	Marc-André Demers
Claude Fortier	Jean-François Fortin	Chantal Girard
Hugo Johnston-Laberge		Stéphane Ladouceur
Guillaume Marchand	Martine St-Amour	

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Virginie Lachance	Danielle Laplante
Danny Sanfaçon	Gabrielle Tardif	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Pierre Cambon Stéphane Ladouceur

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4

Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web :

www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Bill Noll / Shaun Lowe / Alexander Hafermann,
photographes

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2013
ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est
interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2013

Table des matières

Territoire et environnement	2
Climat	2
Aires protégées	3
Démographie	4
Conditions de vie et bien-être	9
Marché du travail	12
Indicateurs du marché du travail	12
Nombre et taux de travailleurs	13
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible des ménages	16
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	21
Mines	22
Science et technologie	25
Santé	28
Éducation	30
Culture et communications	31
Concepts et définitions	33
Tableaux comparatifs	38

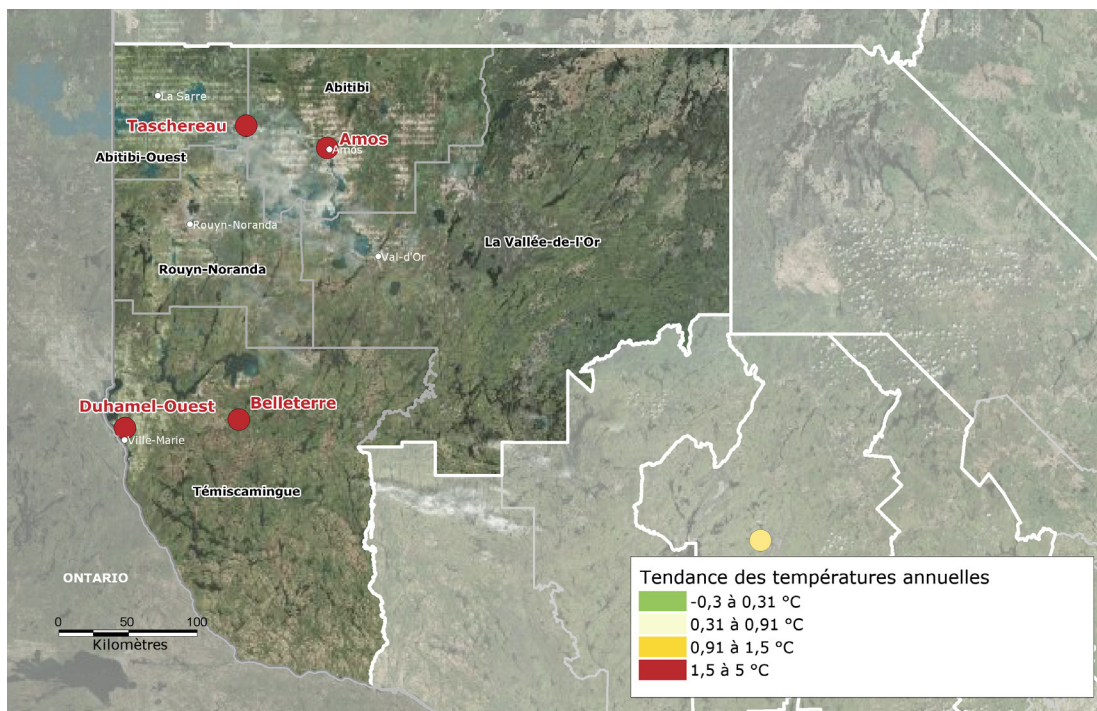
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Service des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de l'Abitibi-Témiscamingue couvre une superficie en terre ferme de 57 339 km². Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, Abitibi et La Vallée-de-l'Or, et regroupe 82 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la hausse des températures moyennes est d'au moins 1,5 °C. Les stations des municipalités de Belleterre, Taschereau, Duhamel-Ouest et Amos affichent respectivement une variation de température de + 1,5 °C, + 1,6 °C, + 1,7 °C et + 2,6 °C pour la période observée.



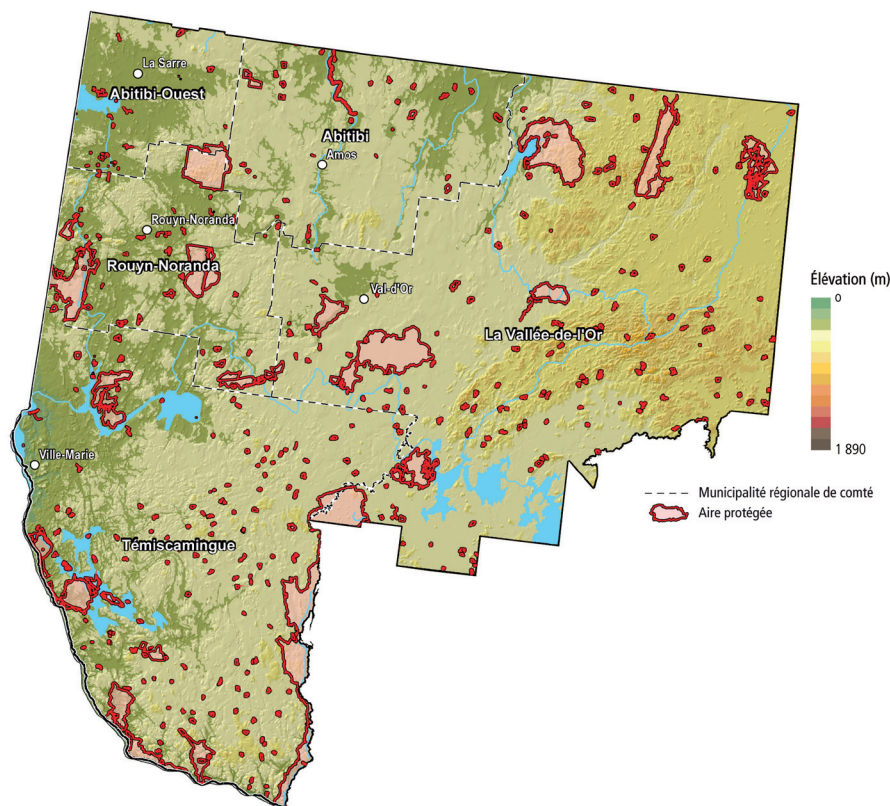
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation; limites administratives du ministère des Ressources naturelles.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2013, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 987 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 142 045 km², ce qui représente 8,52 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue se trouvent, en totalité ou en partie, 425 aires protégées. Elles couvrent 4 515 km², soit 7,0 % de la superficie de la région. La majorité de la superficie classée en aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue est constituée de 12 réserves de biodiversité projetées², contribuant à la protection de près de 2 014 km². Les plus importantes en superficie sont les réserves des marais du lac Parent (403 km²) et du lac Opasatica (245 km²). La région compte également deux réserves aquatiques projetées³ couvrant 872 km², dont celle de la Rivière-Dumoine à cheval sur la région de l'Outaouais. Plusieurs refuges biologiques (284) sont également situés en tout ou en partie en Abitibi-Témiscamingue, pour une superficie de 465 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Registre des aires protégées au Québec*.

2. Aire constituée dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité. Sont notamment visées les aires constituées pour préserver un monument naturel - une formation physique ou un groupe de telle formation - et celles constituées dans le but d'assurer la représentativité de la diversité biologique des différentes régions naturelles du Québec. Les réserves de biodiversité *projetées* sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.
3. Aire, principalement composée d'eau douce, d'eau salée ou saumâtre, constituée aux fins de protéger un plan ou un cours d'eau, ou une portion de ceux-ci, y compris les milieux humides associés, en raison de la valeur exceptionnelle qu'il présente du point de vue scientifique de la biodiversité ou pour la conservation de la diversité de ses biocénoses ou de ses biotopes. Les réserves aquatiques projetées sont créées dans le but de mettre en réserve un territoire en lui accordant un statut provisoire de protection. Un plan de conservation est établi et la mise en réserve initiale d'un tel territoire est généralement de quatre ans. Dans ces territoires, sont interdites notamment les activités d'exploitation minière, gazière, pétrolière, forestière, les forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

2. Démographie

par Martine St-Amour, Direction des statistiques sociodémographiques

Après avoir décliné durant de nombreuses années, la population de l'Abitibi-Témiscamingue a connu une légère croissance depuis le milieu des années 2000. Ce renversement est surtout attribuable à des changements majeurs en matière de migration interrégionale. La propension à quitter la région s'est grandement réduite dans la plupart des groupes d'âge et particulièrement chez les jeunes en âge d'entreprendre des études postsecondaires. De ce fait, les pertes migratoires de la région se sont réduites tout au long de la décennie 2000, puis de faibles gains ont été enregistrés au cours des deux dernières années. L'Abitibi-Témiscamingue bénéficie également de naissances un peu plus nombreuses depuis quelques années. Ceci s'explique par une hausse de sa fécondité, qui est par ailleurs l'une des plus élevées du Québec.

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 146 800 habitants au 1^{er} juillet 2012, soit 1,8 % de la population du Québec. Elle arrive au 14^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Bas-Saint-Laurent et devant la Côte-Nord.

Environ 30 % de la population témiscabitiennne, soit 43 400 personnes, résident dans la MRC de La Vallée-de-l'Or en 2012. Rouyn-Noranda suit de près avec 28 %, puis viennent les MRC d'Abitibi (17 %) et d'Abitibi-Ouest (14 %). Témiscamingue est la MRC la moins peuplée, ses 16 300 habitants représentant 11 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1996-2012^p

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	1996	2001	2006	2012 ^p	1996-2001	2001-2006	2006-2012 ^p	1996	2012 ^p
	n				pour 1 000			%	
Témiscamingue	18 259	17 812	17 080	16 344	- 5,0	- 8,4	- 7,3	11,7	11,1
Rouyn-Noranda	43 165	40 320	40 256	41 247	- 13,6	- 0,3	4,1	27,7	28,1
Abitibi-Ouest	23 864	22 326	20 892	20 759	- 13,3	- 13,3	- 1,1	15,3	14,1
Abitibi	25 618	25 033	24 440	25 000	- 4,6	- 4,8	3,8	16,4	17,0
La Vallée-de-l'Or	44 995	43 068	42 199	43 403	- 8,8	- 4,1	4,7	28,9	29,6
Abitibi-Témiscamingue	155 901	148 559	144 867	146 753	- 9,6	- 5,0	2,2	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 246 897	7 396 331	7 631 552	8 054 756	4,1	6,3	9,0	...	...

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012.

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Après avoir connu un déclin de sa population durant de nombreuses années, l'Abitibi-Témiscamingue a renoué avec la croissance au milieu des années 2000. Entre 2006 et 2012, la région a crû à un taux annuel moyen de 2,2 pour mille selon les données provisoires, ce qui représente un gain de près de 2 000 personnes. Cette croissance est assez modeste, largement inférieure à la moyenne québécoise (9,0 pour mille), mais le contraste est marqué par rapport aux périodes 1996-2001 et 2001-2006, durant lesquelles la population de la région s'est réduite. Les pertes ont été particulièrement lourdes entre 1996 et 2001, de l'ordre de - 9,6 pour mille annuellement en moyenne. Le déclin a ralenti en 2001-2006, mais est demeuré substantiel, équivalant à des pertes annuelles de - 5,0 pour mille. Les traces de ces années de déclin sont encore présentes malgré la

reprise de la croissance, puisque la population de l'Abitibi-Témiscamingue demeure moins nombreuse en 2012 qu'en 1996, quand elle comptait pour 2,2 % de la population québécoise¹.

Trois MRC sur cinq ont vu leur population augmenter entre 2006 et 2012, après avoir décliné au cours des deux périodes précédentes. La Vallée-de-l'Or arrive en tête avec une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 4,7 pour mille, ce taux étant de 4,1 pour mille dans Rouyn-Noranda et de 3,8 pour mille dans Abitibi. Abitibi-Ouest enregistre encore des pertes (– 1,1 pour mille), mais beaucoup moins prononcées qu'au cours des années 1996-2001 et 2001-2006. La MRC de Témiscamingue est la seule à ne pas avoir amélioré son bilan démographique, les pertes y demeurant substantielles en 2006-2012 (– 7,3 pour mille).

Les estimations de population : prudence dans l'interprétation des données provisoires

Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions administratives et des MRC entre 2006 et 2012. Les estimations de population de Statistique Canada actuellement disponibles pour cette période ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2006 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Les estimations de population seront révisées en 2014 pour s'arrimer aux comptes du Recensement de 2011. Il est possible que certains résultats changent à la suite de ces révisions.

Structure par âge

L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions où le poids démographique des jeunes de moins de 20 ans est le plus élevé. En 2012, leur part est de 23,3 %, tandis qu'elle est inférieure à 19 % dans certaines régions plus âgées, comme la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et la Mauricie. Elle est de 21,4 % dans l'ensemble du Québec. Les personnes âgées de 65 ans et plus (15,3 %) sont au contraire un peu moins nombreuses, toutes proportions gardées, qu'à l'échelle du Québec (16,2 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est également un peu plus faible qu'au Québec (61,4 % contre 62,4 %). Au sein de ce groupe, la région compte toutefois davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec. Ainsi, malgré une plus forte part de jeunes et une plus faible part d'aînés, l'âge médian de l'Abitibi-Témiscamingue (42,3 ans) est légèrement supérieur à celui du Québec (41,5 ans).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2012^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Témiscamingue	16 344	3 940	9 554	2 850	100,0	24,1	58,5	17,4	45,0
Rouyn-Noranda	41 247	9 136	25 948	6 163	100,0	22,1	62,9	14,9	41,3
Abitibi-Ouest	20 759	4 678	12 304	3 777	100,0	22,5	59,3	18,2	45,0
Abitibi	25 000	5 992	15 324	3 684	100,0	24,0	61,3	14,7	40,9
La Vallée-de-l'Or	43 403	10 456	26 904	6 043	100,0	24,1	62,0	13,9	41,7
Abitibi-Témiscamingue	146 753	34 202	90 034	22 517	100,0	23,3	61,4	15,3	42,3
Ensemble du Québec	8 054 756	1 727 552	5 025 818	1 301 386	100,0	21,4	62,4	16,2	41,5

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2013), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. La plupart des autres régions éloignées des grands centres ont également vu leur population se réduire entre 1996 et 2012. C'est le cas du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Le Nord-du-Québec est la seule région de ce groupe où la population est plus nombreuse en fin de période. Les données relatives à ces régions peuvent être consultées dans les [bulletins statistiques régionaux](#) qui leur sont consacrés.

Les MRC de la région peuvent se diviser en deux groupes si on compare leur âge médian. D'une part, Abitibi, Rouyn-Noranda et La Vallée-de-l'Or présentent un âge médian variant autour de 41 ans. Abitibi et La Vallée-de-l'Or comptent une part de jeunes de moins de 20 ans supérieure à la moyenne et une plus faible part de personnes âgées, tandis que Rouyn-Noranda se démarque avec la plus importante proportion d'individus d'âge actif de la région. D'autre part, Abitibi-Ouest et Témiscamingue apparaissent plus âgées avec un âge médian de 45 ans. Elles se distinguent des trois autres MRC par une proportion plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus et par une plus faible part de 20-64 ans.

Naissances, décès et accroissement naturel

Selon les données provisoires, environ 1 700 bébés sont nés en Abitibi-Témiscamingue en 2012. Le sommet des 10 dernières années a été atteint en 2009, quand 1 773 naissances ont été enregistrées. Si ce nombre s'est légèrement réduit par la suite, les naissances demeurent plus nombreuses en 2012 qu'au cours de la majeure partie de la décennie 2000, une situation qui s'observe dans la plupart des régions du Québec. Avant d'amorcer un mouvement à la hausse, le nombre de naissances était descendu à moins de 1 400 dans la région au cours de l'année 2004.

C'est une augmentation de la fécondité qui explique que les naissances soient un peu plus nombreuses en fin de période en Abitibi-Témiscamingue. De fait, l'indice synthétique de fécondité, qui mesure l'intensité de la fécondité d'une année donnée, est passé d'un creux de 1,56 enfant par femme en 2002 à 2,04 en 2012 (donnée provisoire), après avoir culminé à 2,15 en 2009. Cette hausse de la fécondité a permis de compenser une réduction notable du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans). Soulignons qu'en 2012, l'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions où la fécondité est la plus forte, seul le Nord-du-Québec (2,70) affichant un indice de fécondité plus élevé. Dans l'ensemble du Québec, l'indice est de 1,68 enfant par femme en 2012.

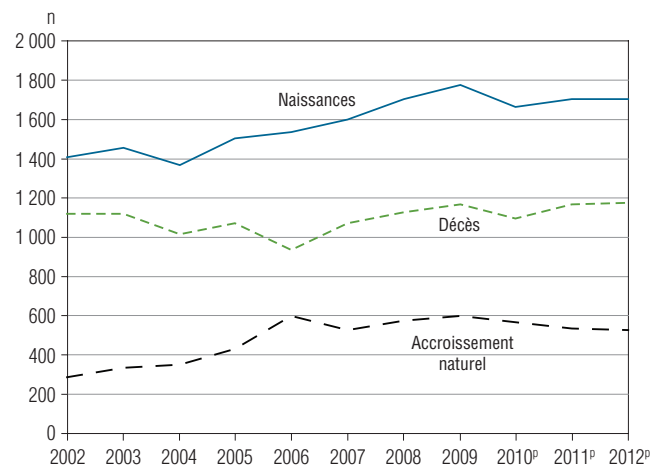
En ce qui concerne le nombre de décès, bien que des fluctuations à la baisse aient été enregistrées dans la première moitié des années 2000, la tendance des années les plus récentes est à la hausse. De fait, si le nombre de décès est passé de 1 122 en 2002 à 938 en 2007, il remonte à près de 1 200 en 2012. Cette hausse des décès, commune à la plupart des régions du Québec, s'explique surtout par un contexte de vieillissement de la population, puisque la mortalité diminue partout.

En soustrayant les décès des naissances, on obtient un solde correspondant à l'accroissement naturel d'une population. En 2012, celui-ci est de 530 personnes en Abitibi-Témiscamingue. Il fluctue entre 500 et 600 personnes par année depuis 2006. Ce niveau est beaucoup plus élevé qu'il ne l'était il y a une dizaine d'années. En 2002, l'accroissement naturel n'a été que de 285 personnes.

En 2012, les naissances sont plus nombreuses que les décès dans toutes les MRC de la région (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). Par rapport à la taille de leur population, c'est dans les MRC de Rouyn-Noranda et de La Vallée-de-l'Or que l'accroissement naturel a le plus fortement contribué à la croissance démographique au cours de cette dernière année.

Figure 2.1

Naissances, décès et accroissement naturel, Abitibi-Témiscamingue, 2002-2012^p



Note : Les données sur les naissances de 2010 sont finales.

Source : Institut de la statistique du Québec.

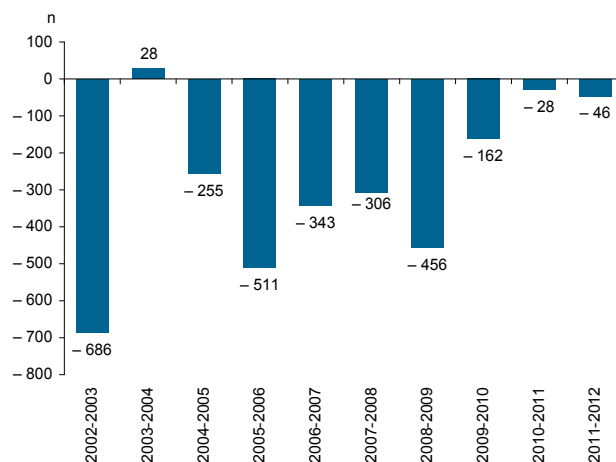
Migration interrégionale

Pour une deuxième année consécutive, l'Abitibi-Témiscamingue enregistre des gains dans ses échanges migratoires avec les autres régions du Québec en 2011-2012. Les gains sont assez modestes, soit de 153 personnes, mais ils sont un peu plus importants qu'en 2010-2011 et, surtout, ils contrastent fortement avec les pertes des années précédentes. Cette évolution favorable s'explique principalement par une réduction importante du nombre d'individus qui quittent la région. En effet, le nombre de sortants est passé de près de 4 000 en 2002-2003 à environ 2 500 au cours des deux dernières années. Plus récemment, la région a aussi bénéficié d'une légère hausse du nombre d'entrants.

Le profil migratoire par groupe d'âge montre que les gains de 2011-2012 ont été faits chez les 25-54 ans et chez les jeunes enfants. Ces gains ont été assez importants pour compenser les pertes chez les 15-24 ans et chez les 60 ans et plus. Si les pertes chez les 60 ans et plus sont demeurées plutôt stables au cours des dernières années, celles enregistrées chez les 15-24 ans se sont grandement réduites, ce qui a largement contribué à l'amélioration du solde migratoire de la région.

Figure 2.2

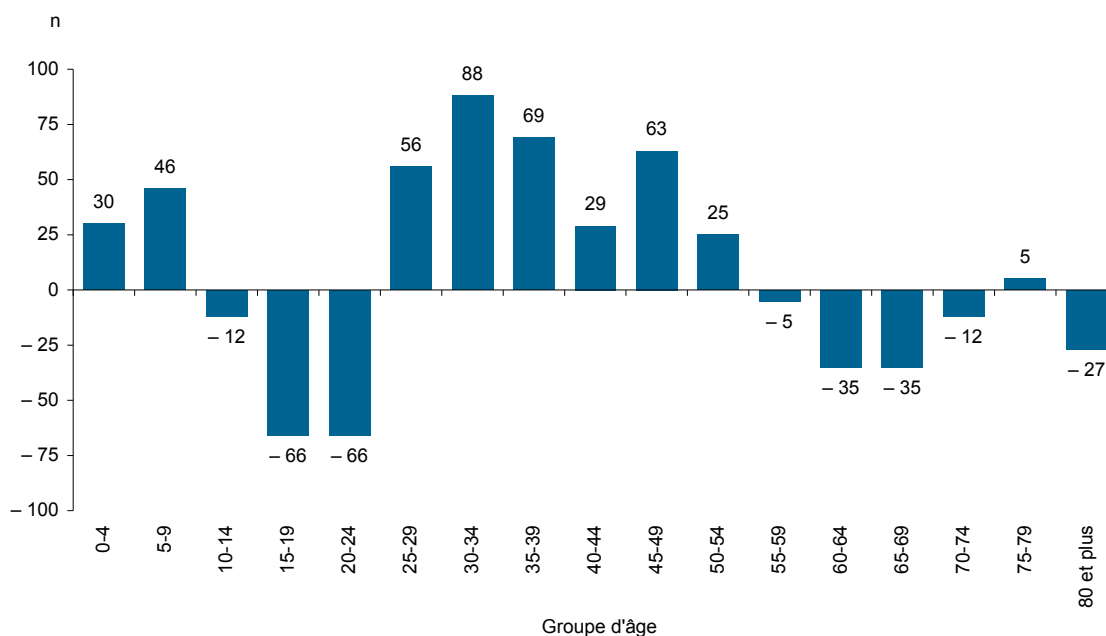
Solde migratoire interrégional, Abitibi-Témiscamingue, 2002-2003 à 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 2.3

Solde migratoire interrégional selon le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2011-2012



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Montréal a été la première région de destination des individus qui ont quitté l'Abitibi-Témiscamingue en 2011-2012, ainsi que la première région d'origine des entrants. Les échanges entre les deux régions ont été plutôt équilibrés, engendrant un gain minime pour l'Abitibi-Témiscamingue (+ 18 personnes). Notons que si de faibles gains ont aussi été enregistrés au détriment de Montréal en 2010-2011, l'Abitibi-Témiscamingue était plutôt déficitaire vis-à-vis cette dernière tout au long de la décennie 2000.

Outre Montréal, les autres principales régions de destination des Témiscabitiens sont les Laurentides, l'Outaouais et la Capitale-Nationale. À l'inverse, ce sont la Montérégie, les Laurentides et le Nord-du-Québec qui fournissent le plus grand nombre d'entrants après Montréal. Au cours de la dernière année, l'Abitibi-Témiscamingue a enregistré des gains d'environ 100 personnes aux dépens de la Montérégie et du Nord-du-Québec, mais des pertes de 88 personnes au profit de la Capitale-Nationale. Les échanges avec l'Outaouais et les Laurentides ont engendré des soldes presque nuls. Si l'Abitibi-Témiscamingue est depuis longtemps gagnante dans ses échanges avec le Nord-du-Québec, elle était largement déficitaire par rapport chacune des régions mentionnées ci-dessus il y a une dizaine d'années.

Tableau 2.3

Entrants, sortants et solde migratoire interrégional avec chacune des régions administratives, Abitibi-Témiscamingue, 2011-2012

	Solde	Entrants			Sortants		
		Rang	n	%	Rang	n	%
Bas-Saint-Laurent	- 5	14	35	1,3	14	40	1,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	- 16	12	81	3,0	11	97	3,8
Capitale-Nationale	- 88	6	194	7,1	4	282	11,0
Mauricie	12	8	121	4,5	7	109	4,2
Estrie	- 9	9	95	3,5	9	104	4,1
Montréal	18	1	439	16,1	1	421	16,4
Outaouais	10	5	311	11,4	3	301	11,7
Abitibi-Témiscamingue	...	...	...	...	...	...	...
Côte-Nord	- 1	15	19	0,7	15	20	0,8
Nord-du-Québec	101	4	327	12,0	6	226	8,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	- 5	16	14	0,5	16	19	0,7
Chaudière-Appalaches	- 11	10	94	3,5	8	105	4,1
Laval	28	11	91	3,3	13	63	2,5
Lanaudière	45	7	146	5,4	10	101	3,9
Laurentides	8	3	345	12,7	2	337	13,1
Montérégie	103	2	356	13,1	5	253	9,9
Centre-du-Québec	- 37	13	51	1,9	12	88	3,4
Total	153	...	2 719	100,0	...	2 566	100,0

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le total et la somme des parties.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

À l'échelle des MRC, la migration interne comprend les échanges avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. En 2011-2012, ces échanges ont résulté en des soldes positifs dans trois des cinq MRC de la région, soit La-Vallée-de-l'Or et, dans une moindre mesure, Abitibi et Abitibi-Ouest. Témiscamingue et Rouyn-Noranda sont plutôt faiblement déficitaires (voir le tableau comparatif des MRC à la fin du bulletin). En 2010-2011, ce sont les MRC de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda qui avaient fait des gains.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

Mesure du faible revenu

En 2010, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (7,1 %) que dans l'ensemble du Québec (9,3 %). De 2006 à 2010, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,2 point de pourcentage), tandis qu'il diminue de 0,1 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2009 seulement, le taux est en diminution de 0,8 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans Témiscamingue que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (9,9 %). À l'inverse, Rouyn-Noranda affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,5 %). Au cours de la période 2006-2010, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : Témiscamingue (+ 0,6 point). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Rouyn-Noranda (– 2,2 points), Abitibi (– 1,4 point), La Vallée-de-l'Or (– 1,3 point). Il est cependant stationnaire dans le territoire supralocal suivant : Abitibi-Ouest.

Tableau 3.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Témiscamingue	9,3	10,0	10,9	10,4	9,9	0,6
Rouyn-Noranda	7,6	7,1	6,2	6,0	5,5	– 2,2
Abitibi-Ouest	7,9	9,1	8,6	8,9	7,9	0,0
Abitibi	7,4	8,2	7,5	7,0	6,0	– 1,4
La Vallée-de-l'Or	9,3	9,4	8,7	8,9	8,0	– 1,3
Abitibi-Témiscamingue	8,3	8,6	8,1	8,0	7,1	– 1,2
Ensemble du Québec	9,3	9,9	9,7	9,8	9,3	– 0,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2010, ce taux est 6,3 fois plus élevé concernant les familles monoparentales (25,7 %) qu'en ce qui concerne les couples (4,1 %). Entre 2006 et 2010, le taux diminue de 1,8 point concernant les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,9 point pour les couples. C'est Témiscamingue qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2010 (34,2 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Rouyn-Noranda (21,1 %).

Toujours en 2010, on dénombre dans la région 2 940 familles à faible revenu, dont 1 500 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 4 100 en 2006 à 3 610 en 2010, soit une diminution de 12 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 4,9 %).

Tableau 3.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Abitibi-Témiscamingue, 2006-2010

	2006	2007	2008	2009	2010	Écart 2010-2006
	%					point de pourcentage
Taux de faible revenu des familles	8,3	8,6	8,1	8,0	7,1	- 1,2
Famille comptant un couple	4,9	5,1	4,7	4,7	4,1	- 0,9
Sans enfants	5,2	5,7	5,2	5,1	4,3	- 1,0
Avec 1 enfant	4,5	4,1	4,0	4,1	3,7	- 0,8
Avec 2 enfants	3,5	3,7	3,0	3,3	2,8	- 0,7
Avec 3 enfants et plus	7,6	7,8	7,4	6,7	6,2	- 1,4
Famille monoparentale	27,5	29,3	28,0	27,8	25,7	- 1,8
Avec 1 enfant	25,1	25,5	24,3	24,1	21,8	- 3,4
Avec 2 enfants	27,9	31,4	29,9	30,2	28,0	0,1
Avec 3 enfants et plus	39,7	46,7	45,8	46,4	42,1	2,4

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenu médian des familles

De 2009 à 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 4,0 % dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,0 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche l'augmentation la plus élevée (+ 4,0 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : La Vallée-de-l'Or (+ 6,1 %), Abitibi-Ouest (+ 5,0 %), Abitibi (+ 3,7 %), Témiscamingue (+ 3,0 %), Rouyn-Noranda (+ 2,1 %). À l'inverse, aucun territoire supralocal de la région n'a vu son revenu médian décroître. Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2010, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 68 910 \$, comparativement à 65 860 \$ au Québec. En 2010, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : Rouyn-Noranda (73 750 \$), Abitibi (69 010 \$), La Vallée-de-l'Or (71 610 \$).

Tableau 3.3

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Témiscamingue	58 139	59 860	3,0
Rouyn-Noranda	72 241	73 750	2,1
Abitibi-Ouest	60 042	63 030	5,0
Abitibi	66 541	69 010	3,7
La Vallée-de-l'Or	67 483	71 610	6,1
Abitibi-Témiscamingue	66 288	68 910	4,0
Ensemble du Québec	65 215	65 860	1,0

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2010, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (35 930 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (64 120 \$). Enfin, de 2009 à 2010, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 2,5 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 2,7 %.

Tableau 3.4

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Abitibi-Témiscamingue, 2009-2010

	2009	2010	Variation 2010/2009
	\$ constants de 2010		%
Famille comptant un couple	62 421	64 120	2,7
Sans enfants	49 008	50 130	2,3
Avec 1 enfant	70 216	72 910	3,8
Avec 2 enfants	80 198	82 580	3,0
Avec 3 enfants et plus	82 101	84 040	2,4
Famille monoparentale	35 068	35 930	2,5
Avec 1 enfant	34 349	35 110	2,2
Avec 2 enfants	36 698	37 140	1,2
Avec 3 enfants et plus	34 885	36 760	5,4

Source : Statistique Canada, fichier sur les familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Indicateurs du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2012, l'emploi baisse de 2,2 % en Abitibi-Témiscamingue (– 1 600) contrairement à l'année précédente où la région était parmi les plus dynamiques au Québec à ce chapitre. La croissance de la population en âge de travailler (+ 0,3 %) combinée au recul de l'emploi contribue à faire diminuer le taux d'emploi de 1,5 point de pourcentage. Malgré ces résultats, l'Abitibi-Témiscamingue conserve le 8^e rang en ce qui concerne le taux d'emploi parmi les régions du Québec. Uniquement l'emploi à temps partiel subit une perte (– 1 600). De fait, sa part dans l'emploi total de la région diminue de presque 2 points de pourcentage à 15,9 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Abitibi-Témiscamingue, 2008-2012

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Population active	k	74,2	72,7	74,5	77,4	74,7
Emploi	k	68,6	65,8	68,2	71,5	69,9
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	56,5	54,0	55,2	58,8	58,8
Emploi à temps partiel	k	12,1	11,8	13,1	12,7	11,1
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	15,7	14,7	17,3	18,6	15,8
30 ans et plus	k	52,9	51,1	50,9	52,9	54,0
Sexe						
Hommes	k	35,9	35,1	36,5	39,2	36,5
Femmes	k	32,8	30,7	31,8	32,3	33,4
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	20,0	17,7	18,4	22,2	22,9
Secteur des services	k	48,4	48,1	49,8	49,3	47,0
Chômeurs	k	5,6	6,9	6,3	5,8	4,8
Taux d'activité	%	64,0	62,4	63,6	65,8	63,4
Taux de chômage	%	7,5	9,5	8,5	7,5	6,4
Taux d'emploi	%	59,1	56,5	58,2	60,8	59,3
Part de l'emploi à temps partiel	%	17,6	17,9	19,2	17,8	15,9

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, le repli de l'emploi est seulement constaté chez les personnes de moins de 30 ans (– 2 800), chez les hommes (– 2 700) et dans le secteur des services (– 2 300). À l'inverse, l'emploi augmente légèrement chez les travailleurs de plus de 30 ans, chez les femmes et dans le secteur des biens. Le taux de chômage diminue de 1,1 point et se fixe à 6,4 % en raison d'une baisse de la population active (– 3,5 %) plus importante que celle de l'emploi. Conséquemment, l'Abitibi-Témiscamingue passe du 8^e au 3^e rang à ce chapitre de 2011 à 2012. La diminution du nombre de personnes actives et la légère progression de la population en âge de travailler engendrent une réduction du taux d'activité de 2,4 points. Ce dernier s'établit à 63,4 %, soit un niveau inférieur à celui du Québec (65,1 %). Entre 2008 et 2012, les 1 300 emplois (+ 1,9 %) qui se sont ajoutés à l'économie de la région ont permis de maintenir l'Abitibi-Témiscamingue au 14^e rang pour le nombre d'emplois. La part de cette région dans l'emploi total du Québec (1,8 %) ne varie pas durant cette période.

4.2 Nombre et taux de travailleurs des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 60 025 en Abitibi-Témiscamingue en 2011, en hausse de 1,0 % par rapport à l'année précédente. Des cinq MRC que compte la région, quatre ont vu leur nombre de travailleurs évoluer positivement en regard de 2011. Les MRC d'Abitibi-Ouest (+ 1,6 %) et de La Vallée-de-l'Or (+ 1,4 %) sont, toutefois, les seules à afficher une croissance supérieure à la moyenne québécoise (+ 1,3 %). Contrairement aux autres MRC de la région, le nombre de travailleurs fait du surplace dans le Témiscamingue en 2011.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2010-2011

	Nombre			Taux		
	2010 ^r	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010 ^r	2011 ^p	Écart 2011-2010
	n		%	%		Point de %
Témiscamingue	6 277	6 274	0,0	70,7	71,9	1,2
Rouyn-Noranda	17 251	17 453	1,2	75,6	76,4	0,8
Abitibi-Ouest	7 878	8 005	1,6	70,6	72,4	1,8
Abitibi	10 206	10 230	0,2	74,2	74,9	0,7
La Vallée-de-l'Or	17 810	18 063	1,4	74,8	75,8	1,0
Abitibi-Témiscamingue	59 422	60 025	1,0	73,9	74,9	1,0
Ensemble du Québec	3 241 032	3 283 171	1,3	72,8	73,3	0,5

Note : Selon le découpage territorial et la dénomination des MRC géographiques au 31 décembre 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

En 2011, Rouyn-Noranda présente, pour une dixième année d'affilée, le taux de travailleurs le plus élevé de la région, soit 76,4 %. Elle est immédiatement suivie à ce chapitre par La Vallée-de-l'Or (+ 75,8 %) et Abitibi (74,9 %), seuls autres territoires supralocaux en Abitibi-Témiscamingue à afficher un taux de travailleurs supérieur à celui observé au Québec (73,3 %). En revanche, le taux de travailleurs le plus faible est enregistré dans la MRC du Témiscamingue (71,9 %).

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes demeure supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est dans Abitibi-Ouest où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 10,0 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans le territoire supralocal voisin à Abitibi-Ouest, soit la MRC d'Abitibi (5,5 points). Depuis 2007, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de Rouyn-Noranda et d'Abitibi-Ouest où l'écart se creuse légèrement.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Danielle Bilodeau, Direction des statistiques économiques

En 2010, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) s'élève à 5,8 G\$ dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un peu moins de 2 % du PIB du Québec, ce qui en fait la quatorzième région en importance, après le Bas-Saint-Laurent et devant la Côte-Nord.

L'économie de la région grimpe de 6,9 % en 2010 et le taux de croissance annuel moyen (TCAM) enregistré entre 2006 et 2010, 6,1 %, se démarque comparativement aux autres régions. En 2010, le Québec croît de 4,6 % et son TCAM au cours des quatre dernières années se chiffre à 3,3 %. De fait, la région se classe au quatrième rang des 17 régions administratives en ce qui concerne l'évolution économique en 2010.

Produit intérieur brut par industrie

Les résultats de 2010 en Abitibi-Témiscamingue proviennent du secteur des industries productrices de biens (+ 16,3 %), puisque celui des services se replie de 0,7 %. Avec un PIB de 3,0 G\$, le secteur des services occupe 51,4 % de l'économie régionale, soit une part inférieure à celle du Québec qui est de 71,7 %. La région est donc plus sensible aux fluctuations des industries productrices de biens.

Avec une production de 2,8 G\$, les industries productrices de biens occupent une part importante de l'économie régionale, soit 48,6 %, comparativement à la part de ces industries dans l'économie du Québec qui se chiffre à 28,3 %. L'industrie de l'extraction minière, pétrolière et gazière, une des deux principales bases économiques de la région, bondit de 21,7 %, ce qui explique en grande partie l'essor économique de la région. L'industrie de la foresterie et de l'exploitation forestière (+ 36,6 %), autre principale base économique, de même que celle des activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie (+ 19,1 %), aussi à la base de l'économie de la région, se redressent et augmentent fortement en cette année 2010. L'industrie de la fabrication affiche une hausse (+ 8,1 %), à la suite de reculs survenus au cours des deux années précédentes. Celle de produits en bois (+ 14,7 %) en particulier évolue de la même manière. Au cours des quatre dernières années, l'extraction minière, pétrolière et gazière stimule l'économie de la région avec un TCAM qui atteint 9,4 %.

Contrairement au Québec, la part des industries productrices de biens prend de l'importance dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, de 44,4 % de l'économie en 2006, après avoir connu une diminution en 2009, cette part atteint 48,6 % en 2010 dans la région. À l'inverse, au Québec, cette part diminue, avec toutefois un rebond en 2010. Elle s'établit ainsi à 30,6 % en 2006 et à 28,3 % en 2010. La région a donc évolué différemment en regard de la tendance générale au cours des dernières années, principalement à cause de l'industrie de l'extraction minière qui se porte bien.

Dans le secteur des services, le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers (+ 5,0 %), l'industrie du transport et de l'entreposage (+ 4,3 %), l'hébergement et les services de restauration (+ 7,2 %) ainsi que l'industrie de l'information et culturelle (+ 3,4 %) affichent des hausses notables en 2010. Par contre, les services d'enseignement, base économique du secteur des services et, par conséquent, de l'économie de la région, reculent de 1,7 %. Les soins de santé et l'assistance sociale (– 4,8 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (– 8,0 %), le commerce de détail (– 2,5 %) ainsi que les autres services (– 5,7 %) accusent également des pertes.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Abitibi-Témiscamingue, 2009-2010

	2009 ^{er}	2010 ^e	Part de l'industrie en 2010	Variation annuelle moyenne 2010/2006	Variation 2010/2009
	k\$			%	
Ensemble des industries	5 451 017	5 824 821	100,0	- 8,9	6,9
Secteur de production de biens	2 437 456	2 833 625	48,6	8,6	16,3
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	207 180	266 004	4,6	2,7	28,4
Cultures agricoles et élevage	x	x	...	...	...
Foresterie et exploitation forestière	155 340	212 175	3,6	4,2	36,6
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	16 144	19 231	0,3	0,4	19,1
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	814 952	991 585	17,0	9,4	21,7
Services publics	x	x	...	...	...
Construction	x	x	...	...	...
Fabrication	515 124	557 092	9,6	- 1,6	8,1
Fabrication d'aliments	x	x	...	...	...
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	80 343	92 142	1,6	- 7,0	14,7
Fabrication du papier	x	x	...	...	...
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	11 817	13 731	0,2	10,8	16,2
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	x	x	...	...	...
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	32 010	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	x	15 237	0,3	...	...
Activités diverses de fabrication	x	4 949	0,1	...	...
Secteur des services	3 013 561	2 991 196	51,4	4,0	- 0,7
Commerce de gros	193 876	196 444	3,4	3,2	1,3
Commerce de détail	353 915	344 968	5,9	3,7	- 2,5
Transport et entreposage	218 295	227 739	3,9	2,7	4,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	128 897	133 249	2,3	2,1	3,4
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	489 989	514 327	8,8	4,1	5,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	192 363	177 013	3,0	8,1	- 8,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	106 917	1,8	...	...
Services d'enseignement	335 156	329 405	5,7	9,2	- 1,7
Soins de santé et assistance sociale	471 617	448 921	7,7	1,2	- 4,8
Arts, spectacles et loisirs	19 911	20 016	0,3	1,5	0,5
Hébergement et services de restauration	118 353	126 858	2,2	7,1	7,2
Autres services, sauf les administrations publiques	105 066	99 071	1,7	3,4	- 5,7
Administrations publiques	x	266 268	4,6	...	...

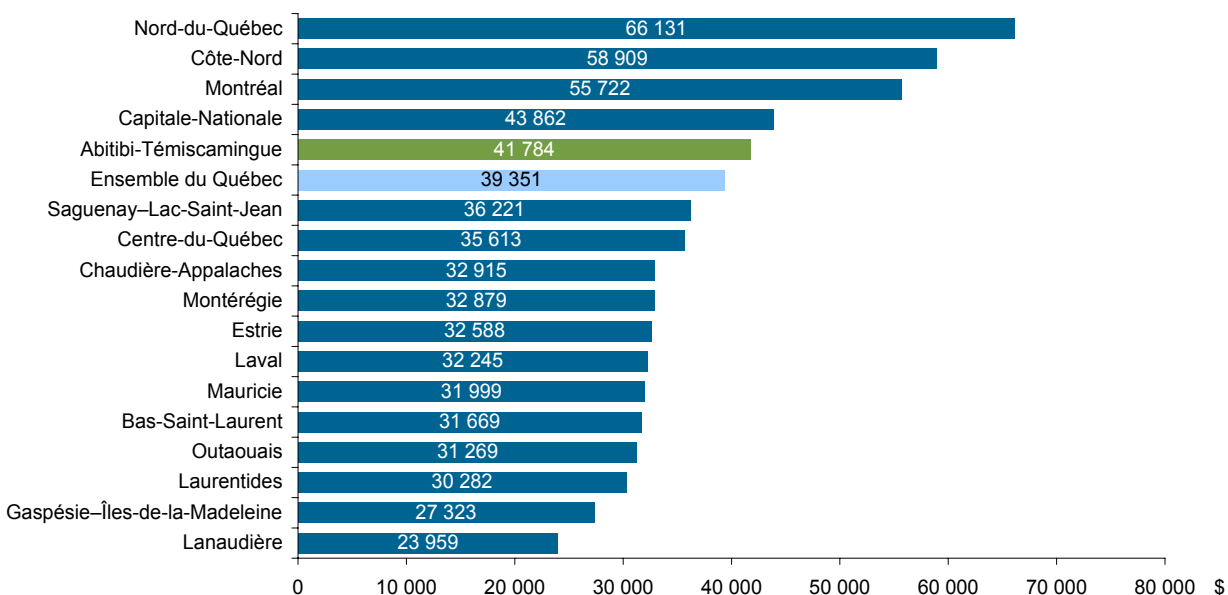
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région de l'Abitibi-Témiscamingue figure au cinquième rang parmi les régions administratives du Québec en 2011. En effet, le PIB par habitant atteint 41 784 \$, en hausse de 4,4 % par rapport à 2010, dû à une forte hausse de son PIB couplée à une augmentation modeste de sa population comparativement à la moyenne québécoise. Au Québec, le PIB par habitant augmente de 3,6 % en 2011 et s'établit à 39 351 \$.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2011



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible des ménages

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, la plus forte augmentation du revenu disponible des ménages par habitant au Québec a été enregistrée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (+ 5,3 %). Avec le prix de l'or qui demeure élevé, les investissements aurifères et la production minérale dans la région ont atteint des niveaux sans précédent, ce qui a contribué à rehausser la rémunération des salariés, principale composante du revenu des ménages. Il importe de noter que depuis 2007, le revenu disponible des ménages par habitant de l'Abitibi-Témiscamingue augmente à un rythme sans cesse plus rapide que celui observé au Québec.

Grâce à une croissance soutenue au cours des dernières années, la région de l'Abitibi-Témiscamingue (26 907 \$) affiche, pour la première fois, le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé parmi les 17 régions administratives en 2011. Elle est suivie à ce chapitre par les régions de la Côte-Nord (26 789 \$), de la Montérégie (26 598 \$) et de Montréal (26 567 \$). Au Québec, le revenu disponible des ménages par habitant s'établit à 25 646 \$. Notons que c'est seulement depuis 2010 que l'Abitibi-Témiscamingue affiche un revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Décomposition du revenu disponible des ménages

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, nous décortiquerons la structure de revenu des ménages de l'Abitibi-Témiscamingue et nous la comparerons avec celle des ménages de la province.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible des ménages et ses principales composantes par habitant, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2010-2011

	Abitibi-Témiscamingue			Ensemble du Québec		
	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	23 108	24 647	6,7	21 847	22 559	3,3
Revenu mixte net	2 657	2 743	3,2	3 324	3 515	5,7
Revenu net de la propriété	1 805	2 246	24,4	2 767	2 905	5,0
<i>Égal:</i>						
Revenu primaire des ménages	27 570	29 635	7,5	27 938	28 978	3,7
<i>Plus :</i>						
Transferts courants reçus par les ménages	6 075	6 134	1,0	5 545	5 621	1,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	45	47	3,3	97	100	3,1
Des administrations publiques	6 024	6 081	1,0	5 386	5 461	1,4
Administration fédérale	2 704	2 753	1,8	2 434	2 471	1,5
Administration provinciale	1 985	1 947	-1,9	1 645	1 641	-0,3
Administrations autochtones	56	57	1,3	19	18	-0,9
RRQ et RPC	1 278	1 324	3,6	1 289	1 331	3,3
Des non-résidents	6	6	-3,1	62	60	-2,1
<i>Moins:</i>						
Transferts courants payés par les ménages	8 096	8 862	9,5	8 495	8 953	5,4
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	165	170	3,3	353	364	3,1
Aux administrations publiques (impôts, cotisations, etc.)	7 921	8 682	9,6	8 046	8 491	5,5
Aux non-résidents	10	10	1,1	96	98	2,1
<i>Égale :</i>						
Revenu disponible des ménages	25 550	26 907	5,3	24 988	25 646	2,6

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire des ménages

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur participation au processus de production en tant que détenteur de facteurs de production, atteint 29 635 \$ par habitant en Abitibi-Témiscamingue, ce qui surpasse la moyenne provinciale (28 978 \$). Le revenu primaire représente ainsi 82,9 % du revenu total des ménages en Abitibi-Témiscamingue, tandis qu'il occupe une part plus importante dans l'ensemble du Québec, soit de 83,8 %.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure plus élevée en Abitibi-Témiscamingue (24 647 \$) que dans l'ensemble de la province (22 559 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont supérieurs dans la région. Plus spécifiquement, les salaires élevés versés dans le secteur minier ont contribué, en bonne partie, à rehausser le salaire moyen en Abitibi-Témiscamingue.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est par contre plus faible en Abitibi-Témiscamingue (2 743 \$) que dans la province (3 515 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. Notons cependant que le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2010 dans la région (+ 7,7 %), stimulé, entre autres, par la vigueur du marché immobilier.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il se situe à 2 246 \$ par habitant en Abitibi-Témiscamingue, comparativement à 2 905 \$ par habitant au Québec. Soulignons que, parmi les 17 régions administratives, seule celle de Montréal présente un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne provinciale.

Transferts courants reçus par les ménages

À l'instar des autres régions, les ménages de l'Abitibi-Témiscamingue reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2011, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 6 000 \$ par habitant dans la région. Au Québec, les transferts des administrations publiques par habitant sont plus faibles et ils s'élèvent à 5 461 \$. L'Abitibi-Témiscamingue reçoit plus en transferts gouvernementaux, car ses résidents ont davantage recours aux prestations d'assurance-emploi comparativement à ceux de l'ensemble du Québec. Notons également que les indemnités versées aux accidentés du travail sont particulièrement importantes dans la région.

Transferts courants payés par les ménages

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. En raison d'un revenu total plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de l'Abitibi-Témiscamingue (8 682 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 491 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux différents paliers de gouvernement a augmenté au cours des deux dernières années dans la région et elle s'établit à 24,3 % en 2011.

Il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont désormais déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2011, les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue ont donné en moyenne 170 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble de la province (364 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

Toutes les MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent, en 2011, un taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant supérieur à la moyenne québécoise (+ 2,6 %). La hausse la plus prononcée au Québec a été enregistrée dans la MRC d'Abitibi-Ouest, où le revenu disponible augmente de 7,2 % en regard de 2010, sous l'effet d'une hausse importante de la rémunération des salariés et du revenu mixte net. En dépit d'une croissance marquée, la MRC d'Abitibi-Ouest (23 977 \$) continue de présenter, avec le Témiscamingue (23 398 \$), le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est à Rouyn-Noranda (29 384 \$) qu'il continue à être le plus élevé.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011 ^p	Variation 2011/2010	TCAM 2011/2007
	\$/hab					%	
Témiscamingue	20 226	21 163	21 293	22 113	23 398	5,8	3,7
Rouyn-Noranda	24 446	25 725	26 107	27 560	29 384	6,6	4,7
Abitibi-Ouest	20 211	21 036	21 391	22 372	23 977	7,2	4,4
Abitibi	21 840	23 153	23 658	24 775	25 692	3,7	4,1
La Vallée-de-l'Or	23 343	24 659	25 558	26 947	27 989	3,9	4,6

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; Régie des rentes du Québec; Ressources humaines et Développement des compétences Canada; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidents des MRC du Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2011, ils ont reçu plus de 6 600 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec ainsi que les prestations d'assurance emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. En revanche, c'est à Rouyn-Noranda (5 784 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2013, les investissements dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue devraient atteindre 2,1 G\$, en baisse de 0,3 % par rapport à 2012, suivant une augmentation de 2,0 % entre 2011 et 2012. La région représenterait ainsi 2,9 % du total québécois (71,4 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est moins rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 0,5 %), tout comme ce fut le cas en 2012 (moyenne provinciale : + 10,2 %). La région arrive au onzième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Abitibi-Témiscamingue, 2009-2013²

	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Part relative dans la région (2013)	Part relative dans le Québec (2013)
	k\$						%	
Production de biens	1 155 311	1 640 953	1 273 982	1 228 384	1 279 815	4,2	62,0	7,2
Production de services	387 387	425 599	399 432	452 826	448 296	- 1,0	21,7	1,5
Logement	277 419	318 383	355 567	388 715	336 266	- 13,5	16,3	1,4
Total	1 820 117	2 384 935	2 028 981	2 069 924	2 064 377	- 0,3	100,0	2,9
Secteur privé non résidentiel	1 268 899	1 717 933	1 309 032	1 317 706	1 366 318	3,7	66,2	5,4
Secteur public	273 799	348 619	364 382	363 504	361 793	- 0,5	17,5	1,6

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002.

2. 2009-2011 : dépenses réelles; 2012 : dépenses réelles provisoires; 2013 : perspectives.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 62,0 % de l'investissement régional en 2013, sont en croissance de 4,2 % par rapport à 2012, pour atteindre 1,3 G\$. L'investissement dans la région représente 7,2 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2013, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur minier (1,0 G\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant près du quart de l'investissement régional (21,7 %), est en baisse de 1,0 % par rapport à 2012 et se chiffre à 448,3 M\$. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 1,5 % de l'investissement québécois (30,1 G\$), est inférieure à la moyenne provinciale (+ 3,2 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 178,9 M\$ en 2013, soit 39,9 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 16,3 % de l'investissement régional en 2013, est en décroissance de 13,5 %, pour s'établir à 336,3 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (- 0,5 %). La région représente 1,4 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui polarise 66,2 % de l'investissement total, est en croissance de 3,7 % par rapport à 2012, pour s'élever à 1,4 G\$. Cela correspond à une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (- 2,9 %). La région de l'Abitibi-Témiscamingue représente 5,4 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une décroissance de 0,5 % par rapport à 2012, pour s'établir à 361,8 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 5,7 %). Cette région accapare 1,6 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue atteint 268,6 M\$ en 2012, en baisse de 9,0 % par rapport à 2011. La décroissance s'observe tant dans le secteur résidentiel (– 5,0 %), que dans le secteur non résidentiel (– 15,1 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 636 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 851 en 2011. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Rouyn-Noranda (69,1 M\$) et de La Vallée-de-l'Or (48,8 M\$), cette dernière étant la seule MRC qui a accordé des permis de bâtir résidentiels pour une valeur inférieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Rouyn-Noranda arrive en tête avec 247, suivie de celles de l'Abitibi (191) et de La Vallée-de-l'Or (146).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2012 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années uniquement dans le cas de la composante commerciale (47,3 M\$ contre une moyenne de 41,2 M\$). Ces permis se concentrent dans les MRC de La Vallée-de-l'Or (20,6 M\$) et de Rouyn-Noranda (15,3 M\$). Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent largement dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (20,5 M\$), une valeur près de la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 25,8 M\$, et ils sont majoritairement délivrés dans la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2012

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11	k\$	Moyenne 07-11
Témiscamingue	4 230	2 972	3 776	833	920	418	4 147	661
Rouyn-Noranda	69 121	47 319	15 288	16 200	3 568	4 006	4 171	10 721
Abitibi-Ouest	9 474	7 450	2 208	3 013	109	597	2 950	3 085
Abitibi	37 624	20 202	5 443	2 761	1 166	10 839	363	3 368
La Vallée-de-l'Or	48 758	50 522	20 598	18 361	20 467	21 044	14 187	18 279
Abitibi-Témiscamingue	169 207	128 465	47 313	41 169	26 230	36 904	25 818	36 114
Ensemble du Québec	10 196 082	9 151 047	3 084 319	2 719 160	1 254 308	934 697	1 527 799	1 203 431

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2010-2012

	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
	n			%
Témiscamingue	9	11	12	9,1
Rouyn-Noranda	253	152	247	62,5
Abitibi-Ouest	23	30	40	33,3
Abitibi	82	97	191	96,9
La Vallée-de-l'Or	224	561	146	– 74,0
Abitibi-Témiscamingue	591	851	636	– 25,3
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	– 4,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mines

par Raymond Beullac et Hugo Johnston-Laberge, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Dans le cadre de cette analyse¹, il est important de noter que les données de 2011 sont finales, celles de 2012 sont de nature provisoire et celles de 2013 représentent des intentions.

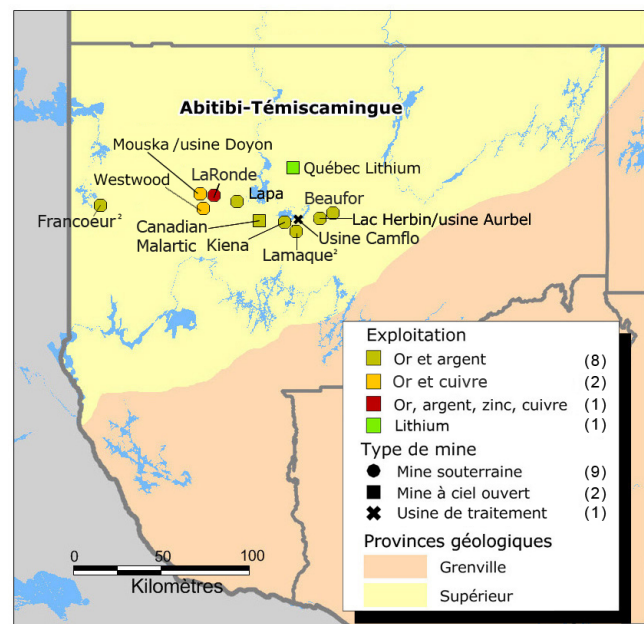
L'Abitibi-Témiscamingue est une région très importante pour l'investissement, la production et le nombre d'employés du secteur minier. Ses livraisons minérales comprennent principalement l'or, mais également l'argent (qui accompagne l'or), le zinc, le plomb, le cadmium, le bismuth, l'antimoine, le sélénium et le tellure. L'usine de traitement aurifère Camflo (Mines Richmont) ainsi que la fonderie Horne (Xstrata Cuivre Canada), qui traite les concentrés de cuivre et produit également de l'acide sulfurique à partir de ceux-ci, sont situées dans cette région.

L'Abitibi-Témiscamingue est la région possédant le plus grand nombre de mines métalliques en exploitation au Québec. En effet, dix mines étaient en activité sur son territoire en 2012. On y retrouve les mines d'or suivantes : Beaufor, Lapa, Canadian Malartic, Kiena, mine du Lac Herbin, Lamaque, Mouska, Francoeur ainsi que la mine polymétallique LaRonde d'Agnico-Eagle (or, argent, zinc, cuivre). On y retrouve également la mine Québec Lithium dont les livraisons de carbonate de lithium devraient commencer au cours du premier trimestre de 2013.

La mine Francoeur, propriété de Mines Richmont, a recommencé ses activités de production le 1^{er} août 2012, mais déjà en novembre, elle a annoncé un arrêt définitif en raison des coûts d'exploitation trop élevés². La mine Lamaque de White Tiger Gold a également cessé ses opérations au cours de l'année 2012³. La mine Québec Lithium a commencé ses opérations en décembre 2012⁴ et la production de carbonate de lithium emploiera 180 employés à temps plein. La compagnie Mines d'or Wesdome a annoncé qu'elle suspendra l'exploitation de la mine Kiena en juin 2013 en raison de la baisse graduelle de la teneur de son minerai⁵. La mine d'or et de cuivre Westwood de Corporation IAMGOLD entrera en production en mars 2013 et le minerai sera traité à l'usine Doyon⁶. La mine Goldex, fermée temporairement en raison de problèmes d'affaissement de sol en octobre 2011, devrait reprendre la production dans de nouvelles zones minéralisées au cours du quatrième trimestre de 2013⁷.

Carte 7.1

Mines en production/en aménagement¹, Abitibi-Témiscamingue, 2012

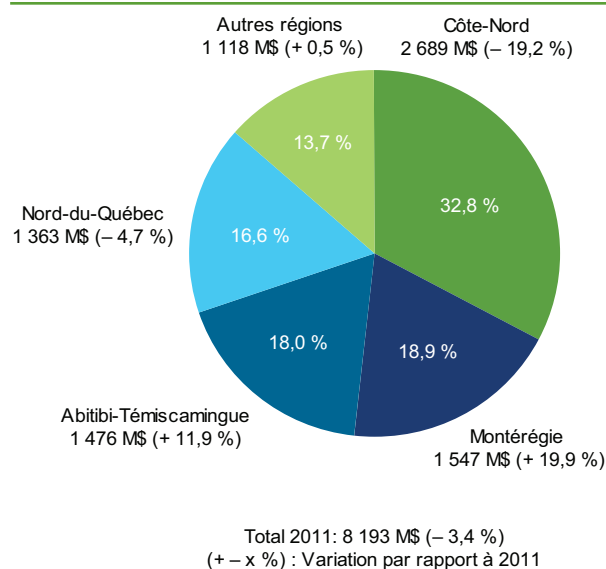


1. Mine présentement en construction et dont le début de la production est prévu au cours de 2013.
2. Mine fermée en 2012.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines des carrières et des sablières*; ministère des Ressources naturelles.

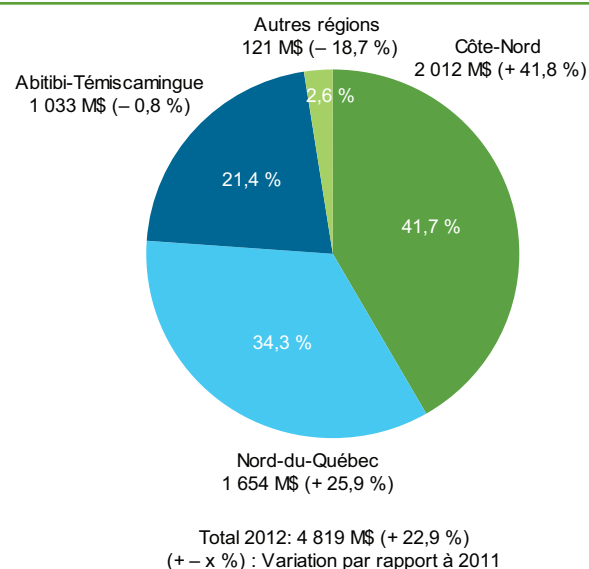
1. Les renseignements contenus dans cette section proviennent du *Répertoire des exploitants miniers* de l'Institut de la statistique du Québec. Si les renseignements résultent d'une autre source, celle-ci est alors indiquée. Par ailleurs, en raison de l'arrondissement des données, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des parties.
2. « Mines Richmont annonce ses résultats du deuxième trimestre de 2012 » et « Mines Richmont annonce la fermeture immédiate de la mine Francoeur et fait une mise à jour du projet Wasamac », Mines Richmont, 3 août et 29 novembre 2012.
3. « White Tiger Gold ferme la mine Lamaque », Abitibi Express, 25 mai 2012.
4. « Canada Lithium annonce la mise en service de la mine Québec Lithium et de son usine de traitement », Canada Lithium Corp., 20 décembre 2012.
5. « Wesdome to suspend mining at Kiena mine », Mines d'or Wesdome Ltée., 8 mars 2013.
6. « Projet Westwood, Canada », IAMGOLD Corporation, 2012.
7. « Agnico-Eagle communique ses résultats financiers et opérationnels du premier trimestre de 2013 - la production à Goldex et à La India devrait commencer plus tôt que prévu », Agnico-Eagle, 30 avril 2013.

Figure 7.1

Répartition des livraisons minérales, régions administratives du Québec, 2012

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Figure 7.2

Répartition de l'investissement minier, régions administratives du Québec, 2012

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

Investissement minier

En 2012, l'Abitibi-Témiscamingue est la troisième région en importance au Québec, derrière la Côte-Nord (2 012 M\$) et le Nord-du-Québec (1 654 M\$), pour l'investissement minier avec 1 033 M\$, soit 21,4 % du total québécois. Ce montant représente une légère baisse de 0,8 % par rapport à 2011, une diminution de 8,5 M\$. L'investissement minier au Québec a pour sa part augmenté de 22,9 % en 2012 pour atteindre 4 819 M\$.

Production minérale

L'Abitibi-Témiscamingue, avec des livraisons de 1 476 M\$ en 2012, occupe le 3^e rang pour les expéditions minérales, soit 18,0 % de la valeur totale des livraisons minérales québécoises. Seules la Côte-Nord (2 689 M\$) et la Montérégie (1 547 M\$) affichent des livraisons minérales supérieures à cette région. Les livraisons minérales de l'Abitibi-Témiscamingue ont augmenté de 11,9 % par rapport à 2011. La principale substance exploitée demeure l'or (1 253 M\$), qui accapare 84,9 % des livraisons minérales de la région. Il s'agit d'une hausse de 25,6 % (255 M\$) des livraisons d'or par rapport à 2011. Pour la première fois de l'histoire de la région, les livraisons d'or franchissent le cap du milliard de dollars. Ces livraisons représentent 81,7 % de toutes les livraisons d'or du Québec en 2012.

Les livraisons d'argent, qui accompagne généralement l'or, ont atteint en 2012, la somme de 77,8 M\$, soit une diminution de 40,1 % par rapport aux données de l'année précédente (129,9 M\$).

Du zinc, du cuivre et du soufre, sous forme d'acide sulfurique provenant de la fonderie Horne, font également partie des substances produites dans la région.

Selon les prévisions des producteurs miniers de la région, en 2013, les livraisons d'or devraient atteindre 1 513 M\$ et les livraisons minérales totales, 1 678 M\$. Ces sommes constitueraient de nouveaux sommets historiques pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Emplois⁸

En 2012, l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région en importance pour l'emploi dans le secteur minier au Québec avec 3 445 emplois, soit 19,0 % du total des emplois du secteur minier québécois. Le nombre d'emplois dans les mines d'or s'élève à 2 744 emplois, soit 79,7 % des emplois de la région. Le nombre d'emplois dans le secteur minier de la région a augmenté de 5,2 % (170 emplois) par rapport à 2011 (3 275 emplois). L'emploi dans ce secteur, pour l'ensemble du Québec, affiche pour sa part une augmentation de 10,1 % (1 668 emplois), pour atteindre 18 166 emplois. Le salaire annuel moyen⁹ du secteur minier de la région (99 907 \$) se situe au 2^e rang des régions administratives québécoises, derrière le Nord-du-Québec (112 226 \$). Il affiche une augmentation de 4,5 % par rapport à l'année précédente.

Tableau 7.1

Emploi et salaire annuel moyen, régions administratives et ensemble du Québec, 2011-2012

	Emploi ¹			Salaire annuel moyen		
	2011	2012	Variation 2012/2011	2011	2012	Variation 2012/2011
	n		%	\$		%
Côte-Nord	3 560	4 129	16,0	107 650	95 296	- 11,5
Abitibi-Témiscamingue	3 275	3 445	5,2	95 587	99 907	4,5
Montérégie	3 219	3 055	- 5,1	70 923	73 033	3,0
Nord-du-Québec	1 311	1 882	43,6	109 979	112 226	2,0
Autres régions	4 186	4 708	12,5	59 710	53 683	- 10,1
Ensemble du Québec²	16 498	18 166	10,1	83 588	81 748	- 2,2

1. En personne-année.

2. Inclut le forage au diamant pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Recensement annuel des mines, des carrières et des sablières*.

8. Les emplois du secteur sont répartis par région administrative en fonction de l'emplacement géographique des mines, des carrières et des sablières. Les emplois en forage au diamant (947 emplois en 2012) ne sont pas répartis selon les régions administratives, mais sont inclus dans le nombre d'emplois total du secteur.

9. Les salaires annuels moyens excluent le forage au diamant.

8. Science et technologie

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

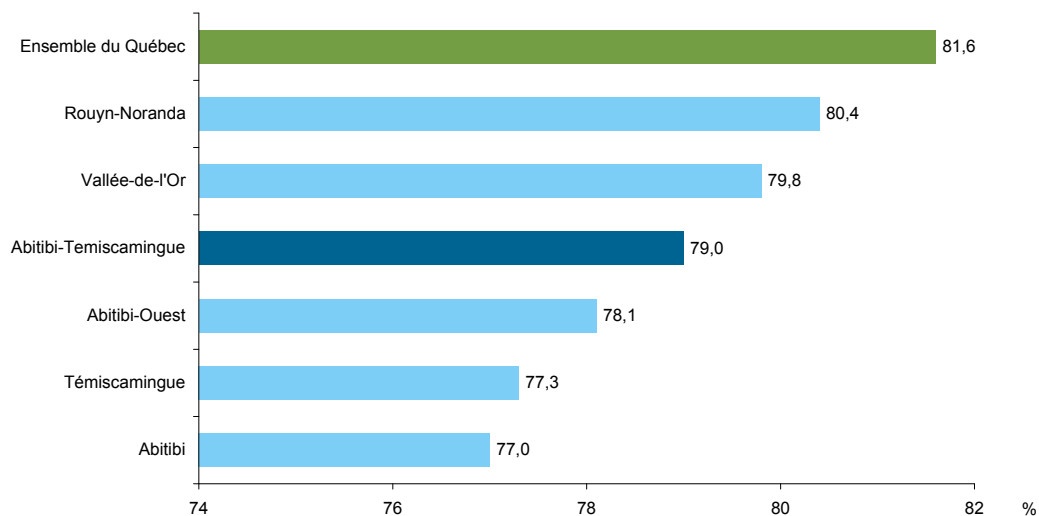
Les données présentées dans ce chapitre sont tirées de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet* de l'Institut de la statistique du Québec et sont diffusées dans son [site Web](#).

Huit ménages sur dix ont une connexion Internet

En 2012, le taux de branchement des ménages à Internet s'élève à 79,0 % dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, tandis qu'il est de 81,6 % dans l'ensemble du Québec. Dans la région, le taux de branchement varie peu d'une MRC à l'autre; ainsi, un écart de 3,4 points de pourcentage sépare la plus branchée (Rouyn-Noranda : 80,4 %) de la moins branchée (Abitibi : 77,0 %). Aucune des MRC n'a une proportion de ménages branchés significativement différente de celle pour la région.

Figure 8.1

Proportion de ménages branchés à Internet, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

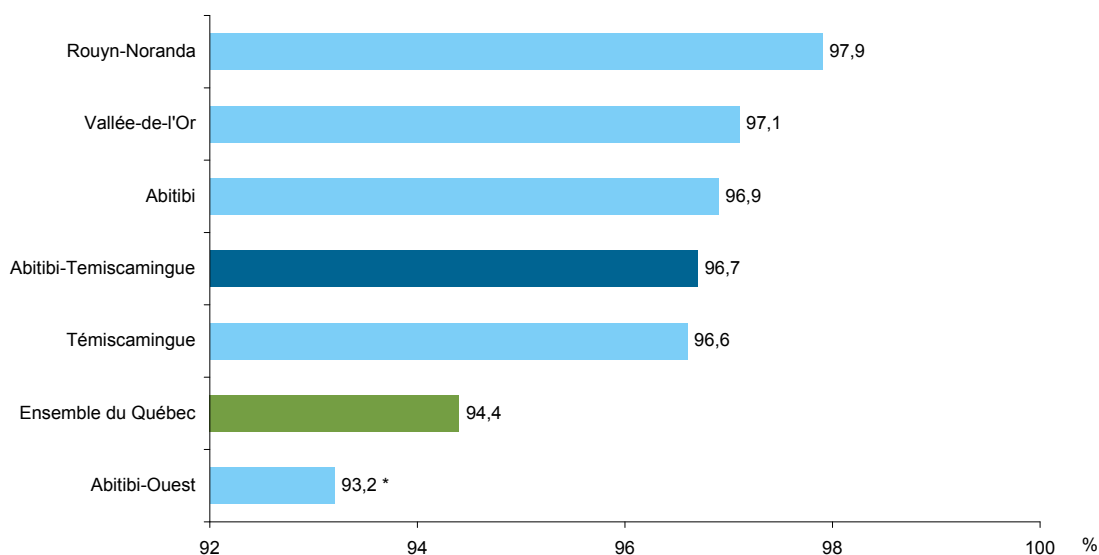
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Rouyn-Noranda est la MRC la plus branchée à la haute vitesse de tout le Québec

La proportion de ménages branchés qui a une connexion Internet haute vitesse est de 96,7 % en Abitibi-Témiscamingue. Cette proportion est la plus élevée du Québec (94,4 %). Le taux de branchement à la haute vitesse dans la région varie de 93,2 % dans Abitibi-Ouest à 97,9 % à Rouyn-Noranda. Cette dernière est d'ailleurs la MRC dont le taux de branchement haute vitesse est le plus élevé au Québec. Toutefois, ce taux n'est pas significativement différent de celui de l'ensemble de la région.

Figure 8.2

Ménages branchés à la haute vitesse, en proportion des ménages branchés, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2012



Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2012.

* L'estimation est significativement différente de celle pour la région administrative.

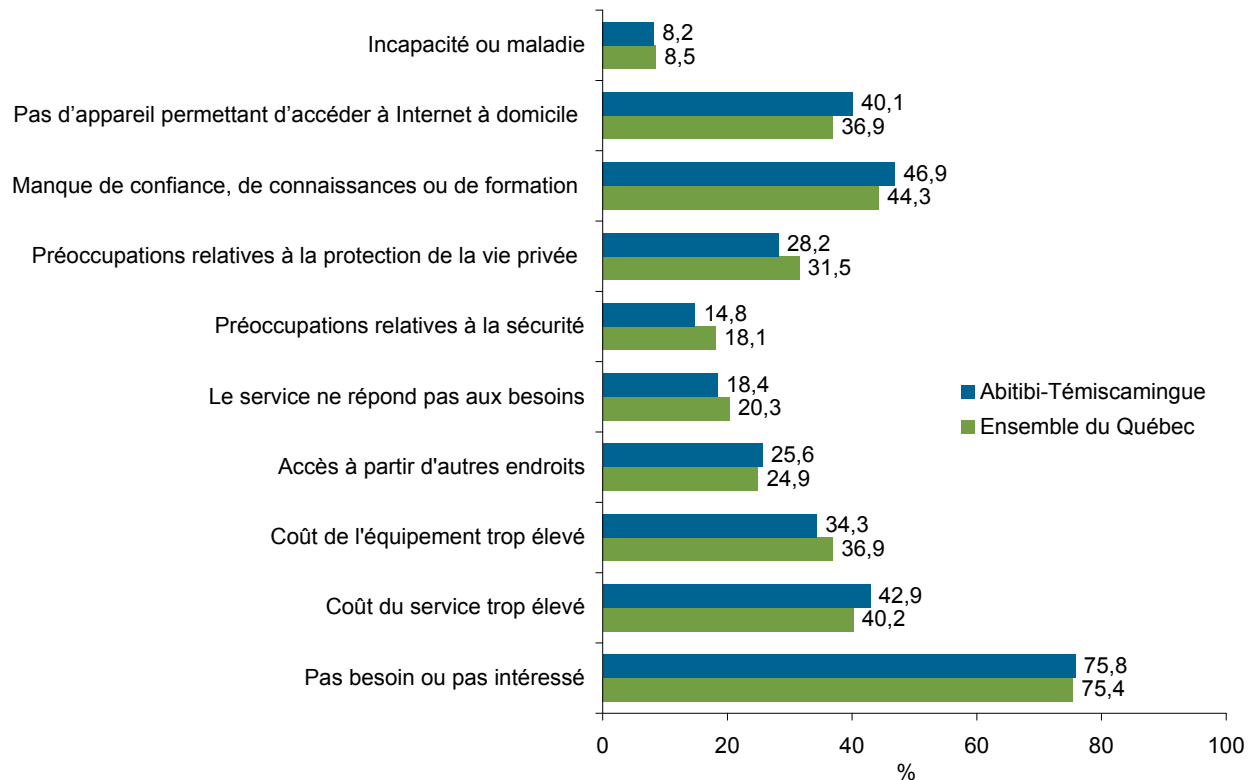
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

La raison du non-branchement la plus fréquemment évoquée est le manque de besoin

En 2012, 21,0 % des ménages de l'Abitibi-Témiscamingue n'ont pas une connexion Internet. La raison la plus fréquemment évoquée pour expliquer ce non-branchement est le manque de besoin ou d'intérêt (75,8 %) suivie du manque de confiance, de connaissances ou de formation (46,9 %) et du coût du service trop élevé (42,9 %). Dans l'ensemble du Québec, ce sont aussi les trois raisons les plus fréquemment mentionnées par les ménages non branchés à Internet (75,4 %, 44,3 % et 40,2 % respectivement).

Figure 8.3

Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2012



* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

9. Santé

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est surtout focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé et les installations sociosanitaires.

Personnel de la santé

En 2011, en Abitibi-Témiscamingue, le nombre de médecins augmente de 2,4 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 2010. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 17 535. Depuis 2007, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 5,0 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 5,8 %) qu'aux omnipraticiens (+ 4,4 %). Au Québec, les spécialistes (+ 10,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 6,1 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 8,4 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2011 à une hausse de 2,5 %, et ce, après une année de décroissance. Depuis 2007, l'augmentation en Abitibi-Témiscamingue est de 2,5 %.

On enregistre en 2011-2012 pour le personnel infirmier une hausse de 1,7 % en Abitibi-Témiscamingue. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 18,9 %) et les préposées aux bénéficiaires (+ 7,6 %) que chez les infirmières auxiliaires (– 1,0 %) et les infirmières (– 3,8 %).

Tableau 9.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2007 à 2012

	Unité	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins¹	n	319	322	321	327	335
Omnipraticiens	n	182	189	185	185	190
Ensemble des spécialistes	n	137	133	136	142	145
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,20	2,22	2,21	2,25	2,30
Dentistes¹	n	40	40	44	40	41
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,28	0,28	0,30	0,28	0,28
		2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Personnel infirmier^{3,4}	n	..	2 116	2 106	2 163	2 199
Infirmières	n	..	854	793	788	758
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	..	218	254	259	308
Infirmières auxiliaires	n	..	292	303	329	354
Préposées aux bénéficiaires	n	..	752	756	787	779
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	..	14,58	14,51	14,87	15,10

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2012).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux; Régie de l'assurance maladie du Québec.

Installations sociosanitaires

En ce qui concerne le taux d'occupation des lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Abitibi-Témiscamingue, en 2010-2011, il augmente après une année en baisse et aboutit à 80,8 %. De plus, l'augmentation de 9,1 points de pourcentage s'accompagne d'un déclin de 6,0 % du nombre d'usagers. Au niveau provincial, le taux d'occupation (84,8 %) croît de 0,9 point, alors que le nombre d'usagers (723 449) augmente de 2,3 % en 2010-2011. Par ailleurs, la baisse de 8,7 % du nombre de lits dressés dans les unités de soins de santé physique et de gériatrie en Abitibi-Témiscamingue en 2010-2011 fait la différence avec la hausse de la dernière année. Au Québec, le nombre de lits dressés (15 999) poursuit, en 2010-2011, sa légère augmentation (+ 1,0 %), et ce, pour une quatrième année consécutive.

Dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée, avec une baisse de 0,3 point du taux d'occupation des lits dressés en 2010-2011, l'Abitibi-Témiscamingue (97,4 %) affiche un taux inférieur à celui du Québec (97,6 %). Cette diminution s'accompagne d'une hausse du nombre d'usagers de 5,7 %. À l'échelle provinciale, le taux d'occupation augmente de 0,5 point en 2010-2011, alors que le nombre d'usagers (69 028) connaît une diminution de 0,5 %. Après une année en déclin, le nombre de lits dressés dans les unités d'hébergement et de soins de longue durée a augmenté en Abitibi-Témiscamingue (+ 2,0 % en 2010-2011). Au Québec, après la stagnation observée en 2009-2010, le nombre de lits dressés (39 711) décroît en 2010-2011 (– 1,2 %).

Tableau 9.2

Utilisation des lits selon le secteur¹, région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006-2007 à 2010-2011

	Unité	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Soins de santé physique et gériatrie						
Lits dressés ²	n	299	300	282	310	283
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	2,06	2,07	1,94	2,14	1,95
Usagers ⁴	n	12 514	16 872	16 444	16 731	15 735
Taux d'occupation ⁵	%	75,6	77,7	80,4	71,7	80,8
Hébergement et soins de longue durée						
Lits dressés ²	n	720	725	741	701	715
Nombre pour 1 000 habitants ^{3,r}	n pour 1 000 hab.	4,97	5,00	5,11	4,83	4,92
Usagers ⁴	n	1 431	1 503	1 600	1 638	1 732
Taux d'occupation ⁵	%	96,9	95,6	93,9	97,7	97,4

1. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

2. Nombre de lits dressés (lits dotés en personnel et prêts à recevoir un usager), tel qu'observé au 31 mars de chaque année financière, au sein du réseau d'établissements publics et privés conventionnés du Québec.

3. Calculé pour l'ensemble du nombre de lits dressés par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière.

4. Usagers présents à un moment ou l'autre durant l'année financière.

5. Représente le nombre de jours-présence réels divisé par le nombre de jours-présence théoriques (nombre de lits dressés au 31 mars multiplié par 365 jours) pour une année financière donnée, le tout multiplié par 100.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

10. Éducation

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Formation au collégial : diplômés selon le type de formation et le type de programme

Les établissements collégiaux de l'Abitibi-Témiscamingue ont décerné 285 diplômes en formation préuniversitaire (45,2 %) et 331 diplômes en formation technique (52,5 %) en 2011. Entre 2006 et 2011, le nombre de diplômés de niveau collégial de l'Abitibi-Témiscamingue a diminué de 3,1 %. Cette tendance négative est due principalement à la baisse de 14,7 % des diplômes préuniversitaires, plus souvent observée chez les femmes (– 15,1 %) que chez les hommes (– 13,8 %). Les diplômes techniques ont quant à eux augmenté de 4,7 % durant la même période : les hommes (+ 21,6 %) connaissent une forte hausse, tandis que les femmes (– 4,4 %) observent un léger recul. On constate également que le nombre de diplômes du collégial décernés à des femmes dépasse celui des diplômes remis aux hommes (62,7 % et 37,3 % respectivement), et ce, tant en formation préuniversitaire que technique. L'écart entre les deux sexes tend à s'accroître depuis 2009.

En formation préuniversitaire, les sciences humaines regroupent 54,4 % des diplômes décernés et les sciences, 30,9 %. Ces familles de programmes représentent, dans le même ordre, le plus grand nombre de diplômes attribués au préuniversitaire, quelle que soit la région au Québec. On peut aussi observer en Abitibi-Témiscamingue que les femmes sont majoritaires dans tous les types de programmes préuniversitaires. En ce qui a trait à la formation technique, ce sont les techniques humaines qui comptent le plus de diplômes décernés, soit 39,6 %, suivies par les techniques administratives, 23,0 %. Par ailleurs, les hommes sont plus souvent diplômés en techniques physiques, alors que les femmes sont majoritairement diplômées en techniques biologiques et humaines; pour ce qui est des techniques administratives, les proportions entre les deux sexes sont équivalentes.

Tableau 10.1

Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation et famille de programme, Abitibi-Témiscamingue, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^{p1}
	n				
Abitibi-Témiscamingue	636	689	711	685	630
Hors programme	–	–	11	14	14
Préuniversitaire	324	341	344	373	285
Arts	14	x	15	16	9
Arts et lettres	22	38	32	39	33
Lettres	–	x	–	–	–
Sciences	113	109	119	130	88
Sciences humaines	175	179	178	188	155
Technique	312	348	356	298	331
Techniques administratives	81	64	53	47	76
Techniques biologiques	72	68	86	69	54
Techniques humaines	88	125	97	101	131
Techniques physiques	71	91	120	81	70

1. Les données de 2011 sont provisoires et incomplètes. Environ 3 000 attestations d'études collégiales (AEC) sont manquantes à l'échelle du Québec, ce qui est probablement dû à un retard de transmission des données (en période de grève étudiante) et non à une baisse réelle du nombre d'AEC.

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

11. Culture et communications

par Claude Fortier, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Par rapport à la taille de sa population, l'Abitibi-Témiscamingue dispose d'un nombre d'institutions muséales¹ (22), de librairies (11), d'écrans de cinéma et de ciné-parcs (17) et de stations de radio privées et communautaires (11) plus élevé que la moyenne québécoise. Ainsi, l'Abitibi-Témiscamingue arrive au 2^e rang pour le nombre de stations de radio privées et communautaires par habitant et au 3^e rang pour le nombre de librairies (7,6 par 100 000 habitants), le nombre de cinémas et de ciné-parcs (4,1 par 100 000 habitants) et le nombre d'écrans de cinéma (11,7 par 100 000 habitants). Quant aux centres d'artistes (0,7 par 100 000 habitants) et aux salles de spectacles (8,9), leur nombre se situe dans la moyenne québécoise.

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Abitibi-Témiscamingue, 2010-2011

	Établissements		Ratio région/Québec	Établissements ¹ par 100 000 habitants	
				Région	Ensemble du Québec
	2010	2011	2011	2011	
	n		%	n	
Centres d'artistes	1	1	1,5	0,7	0,8
Salles de spectacles	11	13	2,1	8,9	7,8
Institutions muséales ²	22	22	4,9	15,1	5,6
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	6	..	..	..	...
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	..	..	..	..	...
Librairies	11	11	3,1	7,6	4,5
Cinémas et ciné-parcs	6	6	5,1	4,1	1,5
Écrans	17	17	2,2	11,7	9,7
Stations de radio privées et communautaires	11	11	6,5	7,6	2,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

En 2011, l'assistance enregistrée dans les cinémas en Abitibi-Témiscamingue est moindre que celle observée dans l'ensemble du Québec (1 874 entrées par 1 000 habitants comparativement à 2 724 au Québec), mais dans les régions éloignées (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Nord-du-Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean), cette région arrive au 1^{er} rang. Par ailleurs, les 22 institutions muséales de la région enregistrent 131 123 visiteurs en 2011, et les spectacles payants en arts de la scène, 71 383 entrées. En somme, la fréquentation des activités culturelles, selon la population, est moins élevée en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ en 2010.

Tableau 11.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Abitibi-Témiscamingue, 2010-2011

	Unité	Activités culturelles	Activités culturelles par 1 000 habitants		Ratio région/Qc
		2011	2010	2011	2011
Spectacles payants en arts de la scène					
Représentations	n	248	1,7	1,7	1,5
Entrées	n	71 383	509,8	490,1	1,1
Assistance des cinémas					
Entrées	n	272 972	1 887,2	1 874,3	1,3
Fréquentation des institutions muséales					
Entrées	n	131 123	930,8	900,3	1,0
Fréquentation des bibliothèques publiques autonomes					
Nombre de prêts ¹	n	..	6 244,7	..	...
Ventes de livres par les librairies					
Ventes de livres neufs	\$	5 839 921	..	40 097,8	1,3

1. Les données portent sur la population desservie.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

Démographie

Accroissement naturel

Variation de l'effectif d'une population due au solde des naissances et des décès.

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Indice synthétique de fécondité

L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait un groupe de femmes si elles connaissaient, tout au long de leur vie féconde, les niveaux de fécondité par âge d'une année ou d'une période donnée. Il se calcule en faisant la somme des taux de fécondité par âge de l'année ou de la période considérée. Cet indicateur est indépendant de la structure par âge de la population. Il est cependant sensible aux changements qui peuvent survenir dans le calendrier de la fécondité. Par exemple, un report des naissances conduit à une baisse de l'indice, même si la descendance finale des générations, mesurée à la fin de la vie féconde, n'est pas modifiée.

Solde migratoire interne

Dans une région administrative, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année (synonyme de solde migratoire interrégional). Dans une MRC, pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres MRC, y compris celles de sa propre région administrative.

Solde migratoire interrégional

Pertes ou gains nets résultant des échanges migratoires avec les autres régions administratives au cours d'une année.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

Conditions de vie et bien-être

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Marché du travail

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs divisé par la population des 25-64 ans.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

Comptes économiques

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paiements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Investissements et permis de bâtir

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

Santé

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmières cliniciennes et praticiennes

Détiennent un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Ces infirmières doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

Éducation

Formation professionnelle

La formation professionnelle, constituée de l'ensemble des programmes d'études professionnelles (sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP), est régie par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associés à ces programmes sont d'un niveau de complexité moindre que celles associées aux programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont dispensés par des établissements d'enseignement secondaire (les centres de formation administrés par les commissions scolaires et établissements privés). Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé.

Formation technique

La formation technique, constituée de l'ensemble des programmes d'études techniques (sanctionnés par un DEC ou une AEC), est régie par la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et le Règlement sur le Régime des études collégiales et est offerte aux jeunes et aux adultes. Les métiers ou professions associées à ces programmes sont d'un niveau de complexité plus élevé que celles associées aux programmes d'études professionnelles. Les programmes de formation technique sont dispensés par des établissements d'enseignement postsecondaire (les cégeps, les établissements privés subventionnés, les établissements privés non-subventionnés et les écoles gouvernementales). Une formation technique vise un métier ou une profession de technicienne ou technicien.

Culture et communications

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque desservant une municipalité de moins de 5 000 habitants et affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de service d'une bibliothèque publique autonome

Antenne d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Salle de spectacle

Salle ou lieu où sont présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, à l'exclusion des spectacles où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival, des spectacles privés et des spectacles amateurs.

Tableau comparatif pour les régions administratives

	PIB par habitant		Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de chômage ¹	Taux de faible revenu des familles	Dép. en immob.	Population au 1 ^{er} juillet	
	2011 ^{ep}	Var. 11/10	2011 ^p	Var. 11/10	2012	2010	Var. 13/12	2012 ^p	TAAM ² 2006-2012
	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%	%	%	n	pour 1000
Bas-Saint-Laurent	31 669	4,4	22 345	2,5	8,1	6,1	3,3	199 834	- 1,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	36 221	3,9	23 887	3,0	8,1	6,0	- 9,9	273 009	- 0,7
Capitale-Nationale	43 862	3,5	26 431	2,0	5,7	5,5	10,4	707 984	9,5
Mauricie	31 999	4,2	22 664	1,5	9,7	8,9	3,2	263 269	1,9
Estrie	32 588	3,6	23 180	2,1	8,0	8,7	- 0,9	315 487	7,8
Montréal	55 722	3,9	26 567	3,8	10,2	16,6	- 2,4	1 981 672	9,3
Outaouais	31 269	3,4	25 523	2,6	6,5	8,4	0,0	372 329	12,8
Abitibi-Témiscamingue	41 784	4,4	26 907	5,3	6,4	7,1	- 0,3	146 753	2,2
Côte-Nord	58 909	3,2	26 789	2,4	7,6	8,5	- 19,2	95 647	- 1,6
Nord-du-Québec	66 131	4,0	24 753	2,7	7,6	15,4	10,0	42 993	10,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	27 323	4,7	21 857	4,1	12,9	8,8	- 16,9	92 536	- 4,7
Chaudière-Appalaches	32 915	3,4	24 444	1,7	4,6	4,8	- 2,2	408 188	4,7
Laval	32 245	3,0	26 196	2,0	8,1	8,1	4,4	409 718	15,9
Lanaudière	23 959	3,2	24 934	1,9	7,9	7,5	2,6	476 941	15,8
Laurentides	30 282	3,4	26 045	1,8	6,8	7,3	10,4	563 139	13,8
Montréal	32 879	3,4	26 598	2,2	6,5	7,5	2,5	1 470 252	10,2
Centre-du-Québec	35 613	3,3	23 219	1,7	8,3	7,8	2,4	235 005	6,6
Ensemble du Québec	39 351	3,6	25 646	2,6	7,8	9,3	0,5	8 054 756	9,0

1. La région du Nord-du-Québec est incluse dans la Côte-Nord.

2. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

Tableau comparatif pour les MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue

	Revenu disponible des ménages par habitant		Taux de travailleurs de 25 à 64 ans	Taux de faible revenu des familles	Population au 1 ^{er} juillet		Accroissement naturel	Solde migratoire interne
	2011 ^p	Var. 11/10	2011 ^p	2010	2012 ^p	TAAM ¹ 2006-2012	2012 ^p	2011-2012 ²
	\$/hab.	%	%	%	n	pour 1000	n	n
Abitibi-Témiscamingue	26 907	5,3	74,9	7,1	146 753	2,2	530	153
Témiscamingue	23 398	5,8	71,9	9,9	16 344	- 7,3	41	- 7
Rouyn-Noranda	29 384	6,6	76,4	5,5	41 247	4,1	202	- 65
Abitibi-Ouest	23 977	7,2	72,4	7,9	20 759	- 1,1	25	34
Abitibi	25 692	3,7	74,9	6,0	25 000	3,8	72	17
La Vallée-de-l'Or	27 989	3,9	75,8	8,0	43 403	4,7	189	174
Ensemble du Québec	25 646	2,6	73,3	9,3	8 054 756	9,0	27 900	...

Note : Pour la population et le solde migratoire interne, selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2012. Pour l'accroissement naturel et le taux de travailleurs, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2012. Pour le revenu disponible des ménages par habitant, selon le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2011. Pour le taux de faible revenu des familles, selon le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2010.

1. Taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Voir l'encadré de la page 5.

2. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

Abitibi-Témiscamingue

Superficie en terre ferme (2012)	57 339 km ²
Densité de population (2012)	2,6 hab./km ²
Population totale (2012 ^p)	146 753 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012) ¹	153 hab.
PIB aux prix de base (2011 ^{ep})	6 118,0 M\$
PIB par habitant (2011 ^{ep})	41 784 \$/hab.
Revenu disponible des ménages par habitant (2011 ^p)	26 907 \$/hab.
Emplois (2012)	69,9 k
Taux d'activité (2012)	63,4 %
Taux d'emploi (2012)	59,3 %
Taux de chômage (2012)	6,4 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	7,1 %
Dépenses en immobilisation (2013) ²	2 064 M\$

1. Année du 1^{er} juillet au 30 juin.

2. Perspectives.